



# PROJET ASSOCIATIF

ANNEE 2023

**ECOUTER  
MOTIVER  
VALORISER  
PROGRESSER ENSEMBLE**

**Association CLE  
Espace Pierre François  
5 rue Utrillo  
95120 ERMONT**

**09 67 59 53 97  
assoc.cle@orange.fr**

## SOMMAIRE

- 1. Présentation de l'association**
  - 1.1 Historique
  - 1.2 Missions
  
- 2. Les acteurs**
  - 2.1 Les publics bénéficiaires
  - 2.2 Les moyens humains
  - 2.3 Les partenaires prescripteurs
  
- 3. La mise en œuvre**
  - 3.1 L'accompagnement individuel
  - 3.2 Les actions de formation collectives
  - 3.3 Les moyens matériels
  
- 4. Le modèle économique**

## **1. PRÉSENTATION DEL'ASSOCIATION**

### **1.1 HISTORIQUE**

L'association Clé (Compter, lire, écrire), régie par la loi de 1901 a été créée en novembre 1997 à l'initiative de Pierre FRANCOIS, membre de l'équipe municipale, du service « Politique de la Ville » d'Ermont et avec le soutien du Conseil municipal. Elle a pour objectif de participer à l'insertion sociale et professionnelle par le développement des savoirs de base en lecture, écriture, calcul et informatique. En 2022, l'association a fêté ses 25ans.

Au moment de sa création, Clé visait un public jeune âgé de 16 à 25 ans. Étaient concernés les jeunes n'ayant aucune formation professionnelle ou en ayant débuté une, sans l'avoir terminée pour des raisons diverses (familiales, personnelles, absence de motivation, orientation imposée, ...).

Afin de mieux répondre aux difficultés identifiées sur le territoire, Clé a modifié ses orientations en 1999. Cette date marque un tournant pour Clé, qui a, depuis, ouvert ses ateliers d'apprentissage à un public d'adultes plus large, en intégrant la dimension sociale de son action de lutte contre l'illettrisme.

Depuis avril 2000, Clé est devenue un partenaire privilégié de la Communauté d'Agglomération Val-et-Forêt sur sa compétence «Développement économique d'intérêt communautaire, formation et insertion». Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, Val-et-Forêt et Le Parisis ont fusionné, formant une nouvelle communauté d'agglomération appelée désormais Val Parisis.

Clé a su s'adapter aux demandes diverses de ce public d'adultes, tous en situation de grande difficulté et animés par une volonté de retrouver et de développer des connaissances partiellement oubliées ou mal acquises.

Pendant une quinzaine d'années, Clé est intervenue à la cité scolaire de la Maison d'Arrêt du Val d'Oise à Osny pour lutter contre l'illettrisme en milieu carcéral.

Depuis début 2014, Clé s'oriente également vers la prévention de l'illettrisme et a intensifié la prise en charge des personnes en situation d'illettrisme numérique.

Dans le cadre de l'Opération 40, Clé a accompagné des jeunes d'Ermont, détectés par leurs professeurs, afin de mener une action de prévention du décrochage scolaire en impliquant les parents.

Par ailleurs, depuis 2022, Clé s'implique via un projet national, dans

l'accompagnement des ressortissants étrangers en situation régulière et initiés au français en leur proposant une action innovante d'aide à l'accès à l'emploi et/ou à la formation, articulée autour de trois modules : linguistique, accès aux droits et insertion professionnelle.

Enfin, dans le cadre de ses actions de prévention, Clé intervient dorénavant auprès d'enfants et d'adolescents en lien avec leur famille dans le cadre des CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité).

En conclusion, Clé a accompagné environ 3200 personnes depuis sa création.

## 1.2 MISSIONS

Clé s'est donnée pour missions de :

- prévenir et lutter contre les situations d'illettrisme ;
- développer les connaissances générales ;
- lutter contre la fracture numérique ;
- maintenir et développer le lien social ;
- favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

L'objectif général est d'accompagner l'apprenant et de l'aider à construire son projet en lui permettant de :

- Gagner en autonomie pour les démarches de la vie courante ;
- Se rapprocher de l'emploi ;
- Progresser dans sa vie sociale et professionnelle.

La vocation de Clé se traduit en effet par des actions orientées à la fois vers la prévention et l'accompagnement en vue de faciliter l'insertion sociale et professionnelle de son public jeune et adulte par le développement des savoirs de base (lecture, écriture, calcul et numérique).

Ces actions solidaires sont financées par des subventions publiques et privées (voir §4 Le modèle économique).

## 2. LES ACTEURS

### 2.1 LE PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Clé accompagne des personnes qui se trouvent en difficulté sociale ou professionnelle et écartées des dispositifs existants en matière de formation du fait

de leur non maîtrise des savoirs de base.

C'est parce que les méthodes traditionnelles ne leur sont pas adaptées que Clé met en place des actions qui prennent en compte les difficultés réelles et individuelles des personnes.

Par ailleurs, Clé accompagne toute personne qui la sollicite pour une aide aux démarches administratives dans le cadre de permanences tenues dans plusieurs communes du Val d'Oise.

## 2.2 LES MOYENS HUMAINS

L'association, régie par la loi 1901, est dirigée par un conseil d'administration au sein duquel deux membres de droit représentent la Communauté d'agglomération Val Parisis et un membre de droit représente la ville d'Ermont. Les administrateurs, membres actifs, sont élus pour une durée de trois ans, mandats renouvelables par l'assemblée générale ordinaire.

Conformément aux statuts, le conseil d'administration décide des orientations que le bureau met en œuvre. Il s'appuie pour cela sur les compétences de salariés, de bénévoles engagés et de mécènes de compétences.

### **Le personnel salarié aux postes de :**

- directeur
- concepteur animateur de formation
- assistant pédagogique
- agent d'accueil et de secrétariat

### **Les bénévoles**

La grande force de l'association réside dans le nombre important des bénévoles sans lesquels Clé ne pourrait assurer ses missions : proposer aux apprenants à la fois de se reconstruire socialement et de progresser dans leur demande d'insertion professionnelle.

Au cours de l'année 2022, 130 bénévoles ont assuré plus de 6000 heures de formation et 500 rendez-vous d'aide aux démarches administratives. Au total, 179 personnes ont été accompagnées dont 23 jeunes du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité).

### **Les mécènes de compétences**

Clé a régulièrement recours à ce type de contrats pour renforcer les équipes sur des missions administratives ou de formation, selon leurs compétences.

## 2.3 LES PARTENAIRES PRESCRIPTEURS

Pour lui permettre de repérer les personnes en situation d'illettrisme, Clé a très tôt mobilisé divers partenaires :

- le Service Emploi de Val Parisis ;
- le Pôle emploi ;
- les Missions locales ;
- la CAF et la CPAM ;
- les Services municipaux des communes membres de la Communauté d'Agglomération Val Parisis;
- les C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) ;
- tous les Services Municipaux ayant des fonctions d'accueil (Etat Civil, Service Jeunesse, ...) ;
- les Centres Socio-culturels et les associations locales ;
- la Maison de la Justice et du Droit (MJD).

## 3. LA MISE EN ŒUVRE

Cette mise en œuvre s'effectue en lien avec le contrat d'engagement républicain signé le 18 octobre 2022.

### 3.1 L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Clé organise des formations **alternatives** pour la réappropriation des savoirs de base et l'acquisition de compétences pour plus d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.

Pour ces personnes en difficulté et dont l'apprentissage a été perturbé, il convient de mettre en place une **pédagogie** adaptée, **basée sur le sens** et où la motivation de l'apprenant et son écoute constituent la part essentielle de la formation.

L'essentiel des actions de formation s'effectue donc **en binôme formateur bénévole / apprenant**, à partir du ou des centres d'intérêt et attentes exprimés par l'apprenant, dans une **relation de confiance**.

### **L'apprenant s'engage**

Clé met en place un contrat tripartite d'objectifs entre l'apprenant, le bénévole et l'association, complété par un suivi régulier des binômes (évaluation qualitative). Ce suivi permet à l'apprenant de mesurer ses progrès et à la structure de décider du prolongement ou de l'arrêt de la formation.

### **Le formateur bénévole**

Cet accompagnement individualisé est rendu possible grâce à l'engagement d'un nombre important de bénévoles dans l'association. Ceux-ci bénéficient de formations assurées par des professionnels et des experts pour le développement de leurs compétences. Ils sont également invités à participer régulièrement à des séances d'échanges de pratique.

Ce mode de fonctionnement permet l'intégration et la formation permanente des membres. L'engagement du bénévole se concrétise par la signature de la charte du bénévole de l'association Clé.

### **L'association est un organisme régi par les principes de laïcité.**

Chaque bénévole engagé dans ses actions s'abstient de porter tout signe manifestant une appartenance religieuse, politique ou philosophique et/ou de faire tout acte de prosélytisme.

## **3.2 LES ACTIONS DE FORMATION COLLECTIVES**

En complément de la formation individualisée en binôme, Clé propose aussi des formations en groupe autour de différents thèmes.

**Atelier « Lire, écrire et jouer avec les mots »** : travailler la langue de manière ludique et par thème.

**Atelier « Prendre la Parole »** : se perfectionner dans la compréhension, l'expression et l'argumentation.

**Atelier d'écriture** : développer le goût et le plaisir d'écrire.

**Atelier socio-linguistique** : progresser dans la connaissance de la langue française et des codes sociaux.

**Atelier informatique** : s'initier aux outils de base et à la navigation sur Internet, approfondir la connaissance des outils de bureautique.

**Atelier « Mathématiques »** : s'approprier les savoirs de bases, surtout calculatoires.

**Ouverture culturelle** : s'ouvrir à la culture, développer sa curiosité et sa capacité à échanger sur un thème grâce à des sorties culturelles.

**Atelier théâtre** : travailler la confiance en soi à l'aide de techniques théâtrales pour favoriser la construction du lien social puis l'insertion professionnelle.

**Techniques de recherche d'emploi** : affiner son projet professionnel, apprendre à se positionner par rapport à une offre ou à définir ses cibles pour une candidature spontanée.

**Atelier « Comprendre le code de la route »** : se familiariser avec le vocabulaire et les situations propres au code de la route.

Ces ateliers évolutifs s'organisent en fonction des besoins détectés chaque année.

### 3.3 LES MOYENS MATÉRIELS

#### Les locaux

Clé dispose d'un local principal situé à Ermont, siège social de l'association, et d'une antenne située à Beaumont sur Oise, ce qui lui permet d'intervenir dans le haut Val d'Oise.

Le local d'Ermont comprend :

- 3 salles dédiées aux séances de formations individuelles (chaque salle est équipée d'un micro-ordinateur et d'Internet) ;
- 2 salles plus vastes pouvant accueillir plusieurs apprenants et leurs formateurs pour des séances de groupe ;
- 2 salles informatiques équipées de 4 micro-ordinateurs ;
- 1 espace d'accueil où est présentée la documentation ;
- 1 bureau d'accueil ;
- 1 bureau pour la direction ;
- 1 bureau pour le service pédagogique ;
- 1 bureau pour l'aide aux démarches administratives ;
- des locaux annexes.



En outre, l'association s'est doté début 2020 d'un utilitaire (le Clémobile) aménagé en deux bureaux d'accueil et de formation qui lui permet d'aller au plus près de son public (des permanences sont en effet mises en place dans plusieurs communes du territoire).

### **La documentation pédagogique**

Les bénévoles disposent d'une documentation et d'outils pédagogiques adaptés à la spécificité des publics accueillis, une partie de cette documentation est sous forme dématérialisée. Cette documentation et ces outils sont régulièrement mis à jour.

## **4. LE MODÈLE ECONOMIQUE**

L'activité est principalement portée par la contribution volontaire des bénévoles (valorisation des heures de bénévolat) qui représente à elle seule plus de la moitié du budget de l'association.

L'association est financée essentiellement par des subventions publiques de l'Etat, des collectivités locales et des entités publiques telles que Pôle emploi, la CAF et la CPAM.

Le soutien de plusieurs fondations d'entreprise contribue à équilibrer le budget.

AVEC LE SOUTIEN DE :

